

L'EXEMPLARITE DE L'ELU : COHERENCE ET COMPETENCE

Article rédigé par *La Fondation de service politique*, le 24 septembre 2008

L'exercice du pouvoir politique doit se baser sur l'esprit de service qui, joint à la compétence et à l'efficacité nécessaires, est indispensable pour rendre "transparente" et "propre" l'activité des hommes politiques, comme du reste le peuple l'exige fort justement.

Cela requiert la lutte ouverte et la victoire contre certaines tentations, comme le recours à des manœuvres déloyales, au mensonge, le détournement des fonds publics au profit de quelques-uns ou à des fins de "clientélisme", l'usage de procédés équivoques et illicites pour conquérir, maintenir et élargir le pouvoir à tout prix .

JEAN PAUL II, *Christifideles laici*, n. 42.

EN ELISANT un président de la République, nous ne choisissons pas seulement un projet ou des idées. Nous votons pour un homme ou une femme de chair et de sang qui détiendra un pouvoir considérable. Un pouvoir bien supérieur à celui que détenaient les monarques de l'Ancien Régime. C'est pourquoi la personne du candidat, ses qualités et ses défauts, la cohérence de sa vie et de ses engagements, sa compétence et son aptitude à la fonction, sont des critères au moins aussi importants que son parti et son programme.

I- LE POUVOIR ET L'HOMME

Avant de mettre un nom dans l'urne, il faut prendre la mesure du pouvoir qui sera le sien, par respect pour l'autorité politique elle-même, comme le recommande l'Église (cf. CEC, 1990). Il était préférable naguère que les rois fussent des saints ; mais ils pouvaient être médiocres sans que cela fût de grande conséquence pour la vie quotidienne de leurs peuples. La puissance du consensus moral et de la communauté politique, véritablement subsidiaire, le permettait. Il n'en est plus ainsi. La valeur humaine du premier magistrat de notre République n'a jamais été aussi déterminante sur l'avenir de nos sociétés.

Lorsque Louis XIV disait l'État c'est moi , son État était infiniment moins puissant que celui à la tête duquel sera élu le futur Président.

Le chef d'un État moderne est doté de pouvoirs immenses dans tous les domaines : politique et juridique, économique et fiscal, international et militaire. Par ses décisions propres ou par celles qu'il inspire, il peut borner le début et la fin de la vie à protéger ; décider des règles du mariage et du sort des enfants ; ériger des normes de comportement et pénétrer dans le champ des consciences ; nationaliser ou revendre des entreprises

; allouer ou retirer des ressources considérables ; nommer et faire la carrière de nombreux fonctionnaires, magistrats et dirigeants. Et avec l'arme nucléaire, il tient entre ses mains le sort de millions de vies humaines. Même si des procédures précises et complexes encadrent ses décisions, son autorité s'exerce dans quantité de domaines auxquels il n'avait pas accès à l'époque où l'on contestait l'absolu de son pouvoir.

[Fin de l'extrait] ...

Pour lire le texte complet, commandez le Guide de l'électeur chrétien 2007 (Liberté politique n° 36) en [cliquant ici](#)

Nous vous remercions de votre confiance et de votre compréhension.